

janvier
2016

GUIDE DE CONSULTATION PUBLIQUE



PROJET DE TERMINAL D'APPROVISIONNEMENT
DE CARBURANT AÉROPORTUAIRE DE LA CORPORATION
INTERNATIONALE D'AVITAILLEMENT DE MONTRÉAL (CIAM)

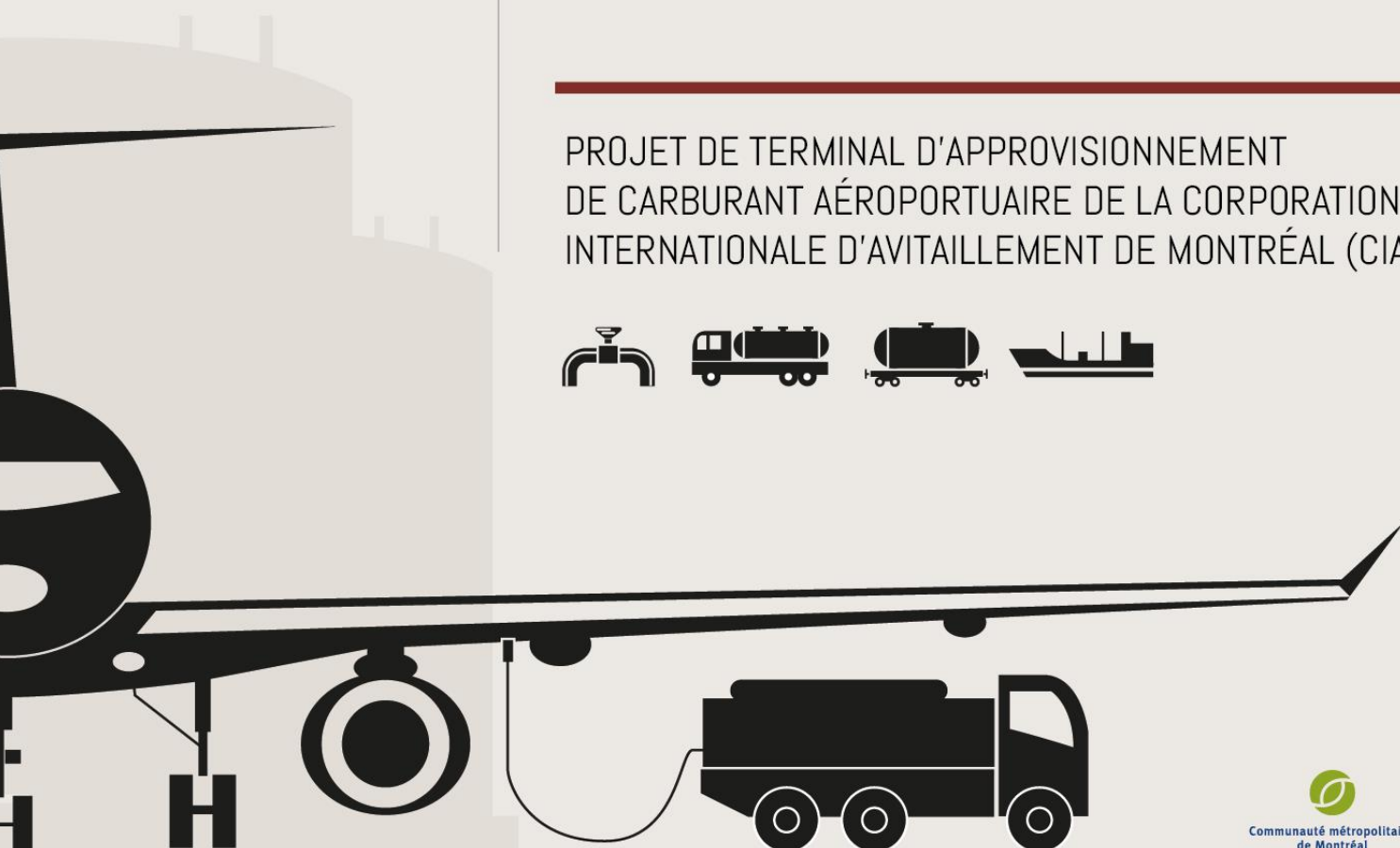




TABLE DES MATIÈRES

Résumé du projet	2
Mandat de la commission de l'environnement.....	2
Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)	2
L'aménagement du territoire et la protection de l'environnement	3
La sécurité des personnes et des biens.....	3
Questions à considérer.....	4
Détails du projet	4
Carte de localisation.....	7
Comment participer ?.....	8
Calendrier des séances.....	8
Comment s'inscrire et transmettre les mémoires ?.....	9
Où consulter les documents ?.....	9
Les membres de la commission de l'environnement.....	10





Résumé du projet

La Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal (CIAM) est une société à but non lucratif détenue par un consortium de compagnies aériennes commerciales qui représentent la plupart des transporteurs nationaux et internationaux desservant les aéroports de l'est du Canada.

Depuis mars 2014, la Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal (CIAM) poursuit ses démarches afin de réaliser un nouveau projet de terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire ainsi que les connexions nécessaires à la réception et au transport de carburant afin d'approvisionner plusieurs aéroports dont l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal.

Le projet comporte quatre grands volets :

- La construction d'un terminal maritime avec un quai de transbordement et des réservoirs d'entreposage.
- La construction d'un site de chargement de wagons et de camions-citernes.
- La construction d'une conduite de raccordement entre le site 1 et le site 2.
- La construction d'un pipeline d'environ 5 km permettant de relier le site 1 à la connexion existante de Pipelines Trans-Nord Inc. (PTNI).

Mandat de la commission de l'environnement

À sa séance du 17 septembre 2015, le comité exécutif de la Communauté a mandaté la commission de l'environnement de tenir des séances d'information et de consultation publique sur le projet de terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire de la Corporation Internationale d'Avitaillement de Montréal (CIAM) afin de contribuer à la position de la Communauté sur ce projet (résolution CE15-190).

Au cours des prochains mois, la commission de l'environnement de la Communauté entendra donc tous les représentants des administrations municipales et régionales, tous les groupes, tous les organismes, ainsi que toutes les personnes qui désirent se prononcer sur le projet.

À la suite de cette consultation, un rapport, qui sera produit par la commission de l'environnement, sera déposé au comité exécutif de la Communauté et pourrait servir à une éventuelle séance de consultation publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), s'il y a lieu.

La consultation publique de la commission de l'environnement constituera un forum pour tous les citoyens et tous les organismes du Grand Montréal souhaitant exprimer leurs opinions.

Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)

En adoptant le PMAD, les élus du Grand Montréal ont fait le pari d'agir sur les éléments qui permettent de structurer l'urbanisation de la région métropolitaine afin de la rendre plus attractive et compétitive dans une perspective de développement durable.

Le défi qui se pose aujourd'hui pour les pouvoirs publics est de trouver un nouvel équilibre entre les trois piliers de la durabilité – l'économie, le social et l'environnement – en assurant une protection accrue des milieux naturels et des écosystèmes. Plusieurs villes ont d'ailleurs récemment déployé des efforts importants pour





adopter des approches plus écologiques à l'égard du développement urbain afin, notamment, de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Les réflexions de la Communauté sur le stockage et le transport de carburant aéroportuaire doivent s'inscrire dans cette même logique. Ainsi, deux préoccupations ressortent plus particulièrement, à savoir l'impact du projet sur :

- l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement; et
- la sécurité des personnes et des biens.

L'aménagement du territoire et la protection de l'environnement

Le projet de terminal d'approvisionnement en carburant aéroportuaire et ses infrastructures associées se situent dans le secteur industriel de la Ville de Montréal-Est, dans un secteur où l'on retrouve une mixité d'industries, de commerces et des résidences de citoyens. Le transport du carburant, qui vise principalement à approvisionner les aéroports de Montréal, Toronto et Ottawa, pourrait avoir des impacts pour plusieurs municipalités de la Communauté.

Deux des trois orientations identifiées dans le PMAD portent sur l'aménagement de milieux de vies durables ainsi que sur la mise en valeur et la protection de l'environnement. Afin de relever ces défis métropolitains, la Communauté a ciblé certains objectifs et critères d'aménagement qui vont de pair avec le projet proposé par la CIAM :

- l'identification des contraintes majeures, telles que les risques anthropiques chevauchant plusieurs MRC;
- l'identification des installations d'intérêt métropolitain et leur localisation;
- la sécurité publique; et
- la protection de l'environnement.

La sécurité des personnes et des biens

En septembre 2015, la Communauté s'est dotée d'un bureau de sécurité civile afin de lui permettre de bien évaluer les projets métropolitains pouvant avoir des impacts importants sur la sécurité des personnes et des biens.

Au cours des dernières années, la Communauté a d'ailleurs pris position en ce qui a trait aux questions d'analyse de risques et de planification de mesures d'urgence lorsqu'il s'agit du transport de matières dangereuses, tel que de récents projets de transport d'hydrocarbures par pipeline.

Pour ces projets, le président de la Communauté et les élus du Grand Montréal misent sur la nécessité de répondre aux préoccupations à l'égard des mesures mises en place pour éviter un incident, notamment lorsqu'il est question du stockage et du transport d'hydrocarbures.

Ces mêmes exigences en matière de sécurité devront ainsi s'appliquer au projet du terminal d'approvisionnement de carburant aéroportuaire de la CIAM en tenant compte de l'emplacement du projet et des infrastructures associées ainsi que des impacts métropolitains de ce projet au niveau du transport de carburant aéroportuaire par divers modes (pipeline, maritime, routier et ferroviaire).





Questions à considérer

Afin d'orienter la consultation publique sur les préoccupations de la Communauté, les organismes et citoyens sont invités à répondre aux questions suivantes :

1. Le site proposé convient-il à ce type d'installation ?
2. Quelles sont vos principales préoccupations environnementales à l'égard de ce projet ?
3. Quelles sont vos principales préoccupations quant à l'aménagement du territoire ?
4. Quels éléments de sécurité devraient être considérés dans le cadre de ce projet ?
5. Y a-t-il d'autres éléments à prendre en compte dans l'évaluation de ce projet ?

Détails du projet

Situé sur le territoire de la Ville de Montréal-Est, une partie de ce projet se retrouve sur des terrains exploités par l'Administration portuaire de Montréal (APM), au cœur d'un secteur dédié à l'industrie pétrochimique.

Il s'agit de recevoir le carburant de vraquiers dans des réservoirs construits à cet effet puis d'approvisionner les aéroports par barges, camions-citernes, trains et pipelines afin de diversifier les sources d'approvisionnement de carburant d'aviation, de transporter le carburant de façon plus efficace et d'améliorer la fiabilité de l'approvisionnement.

Au total, on estime que ce sont entre 1 387 à 1 858 millions de litres par année qui à terme transiteront par le terminal de Montréal-Est, plutôt que de transiter par Québec comme c'est le cas actuellement.





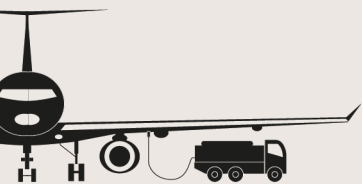
Le projet de la CIAM, évalué à 150 millions de dollars, comporte quatre grands volets :

- a) La construction d'un terminal maritime avec un quai de transbordement et des réservoirs d'entreposage (site 1).
 - Le projet prévoit l'édification de huit réservoirs ayant une capacité de 160 millions de litres, dont cinq durant la première phase de construction se terminant en 2019 (110 millions de litres) et trois lors de la seconde phase prévue pour 2023 (50 millions de litres).
 - Le site doit également comprendre une digue de confinement, des conduites de raccordement pour le chargement et le déchargement de bateaux, des systèmes de pompage et des installations connexes (chemin d'accès, bâtiment pour les opérations et aires de stationnement).

Terminal maritime et réservoirs d'entreposage projetés (site 1)



Source : CIAM, 10 décembre 2015





b) La construction d'un site de chargement de wagons et de camions-citernes (site 2).

- Ce site prévoit une connexion ferroviaire à la voie principale du Canadien National (CN), six voies ferroviaires pouvant supporter 52 wagons, des systèmes de pompage et des portiques permettant de charger dix wagons de façon concomitante, des systèmes pour charger des camions-citernes ainsi que des installations connexes (chemin d'accès, bâtiment pour les opérations et bacs de confinements à l'emplacement des wagons et des camions-citernes).

Site de chargement de wagons et camions-citernes projeté (site 2)



Source : CIAM, 10 décembre 2015

c) La construction d'une conduite de raccordement entre le site 1 et le site 2.

d) La construction d'un pipeline d'environ 5 km permettant de relier le site 1 à la connexion existante de Pipelines Trans-Nord Inc. (PTNI).

- Il y a présentement deux options à l'étude pour le tracé du pipeline :
 - 1) le premier emprunterait la rue Notre-Dame Est, l'avenue Joseph-Versailles, la rue Sherbrooke Est, l'avenue Marien et le boulevard Métropolitain Est jusqu'aux installations de PTNI à Montréal-Est;





- le second longerait l'emprise du CN située au nord de la rue Notre-Dame Est, remonterait vers la rue Sherbrooke Est entre l'avenue Gamble et Durocher et emprunterait la rue Sherbrooke Est, l'avenue Marien ainsi que le boulevard Métropolitain Est jusqu'aux installations de PTNI.

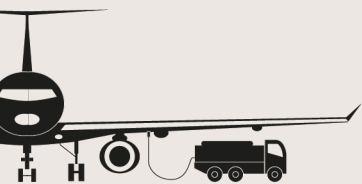
Carte de localisation

Localisation des sites, tracé de la conduite de raccordement et options de tracés de pipeline



Source: CIAM, 10 décembre 2015

Pour une description plus détaillée du projet, nous vous invitons à consulter le site de la CIAM au <http://carburantaeroportuairemontreal.com/>.





Comment participer ?

Première étape : séances d'information publique




La commission de l'environnement de la Communauté invite toute personne intéressée à venir assister à l'une des deux séances d'information publique qui se tiendront le 29 février 2016. Ce sera l'occasion pour la CIAM de présenter son projet aux citoyens et aux organismes du Grand Montréal.

Deuxième étape : séances de consultation publique

Par la suite, tout citoyen ou tout organisme désirant s'exprimer sur le projet est invité à transmettre une version électronique du mémoire (à laquelle peut s'ajouter un exemplaire imprimé) à la Communauté métropolitaine de Montréal, au plus tard le 22 mars 2016. Les mémoires devront être présentés dans un format lettre (8 ½ par 11 po).

Chaque mémoire pourra faire l'objet d'une présentation verbale devant la commission de l'environnement lors de la séance de consultation publique prévue au calendrier. Dans ce dernier cas, les intervenants devront indiquer le nom et les coordonnées de la personne qui en fera la présentation (adresse, téléphone, télécopieur et courriel), ainsi que la plage horaire privilégiée. L'ordre de présentation sera confirmé par courrier électronique.

Calendrier des séances

Date	Lieu		
Lundi 29 février 2016 13 h à 16 h	Séance d'information publique	Communauté métropolitaine de Montréal 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400, Montréal, H3A 3L6	
	19 h à 22 h	Séance d'information publique Communauté métropolitaine de Montréal 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400, Montréal, H3A 3L6 (Entrée rue Metcalfe)	
Mardi 5 avril 2016 19 h à 22 h	Séance de consultation publique	Communauté métropolitaine de Montréal 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400, Montréal, H3A 3L6 (Entrée rue Metcalfe)	





Tous les mémoires ayant fait l'objet d'une présentation verbale devant la commission de l'environnement seront rendus publics le jour de leur présentation devant la commission et seront déposés sur le site www.cmm.qc.ca.

Les mémoires reçus, mais qui n'auront pas fait l'objet d'une présentation verbale devant la commission de l'environnement, seront rendus publics à la fin de la consultation publique.

Les personnes n'ayant pas déposé de mémoire devront s'inscrire dans les quinze minutes précédant la séance pour être entendues par la commission de l'environnement lors de la période de questions.

Comment transmettre les mémoires ?

- **par le site Internet de la Communauté métropolitaine de Montréal au www.cmm.qc.ca**
- **par courrier électronique (PDF non verrouillé ou Word) : ciam@cmm.qc.ca**
- **par la poste : Communauté métropolitaine de Montréal
1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400
Montréal (Québec) H3A 3L6**
- **par dépôt à la réception de la Communauté métropolitaine de Montréal**

Où consulter les documents ?

Les modalités de participation à la consultation publique peuvent être consultées sur le site de la Communauté métropolitaine de Montréal au www.cmm.qc.ca.

Les documents relatifs au projet peuvent être consultés sur le site de la CIAM au <http://carburantaeroportuairemontreal.com/>.

Pour être informé des changements à l'horaire, abonnez-vous aux comptes Facebook et Twitter de la Communauté métropolitaine de Montréal.



www.cmm.qc.ca



[/CommunauteMetropolitaineDeMontreal](https://www.facebook.com/CommunauteMetropolitaineDeMontreal)



[@cmm_info](https://twitter.com/cmm_info) # CIAM





Les membres de la commission de l'environnement

PRÉSIDENT



Stéphane Boyer
Membre du conseil de la Ville de Laval

MEMBRES



Mme Anne Barabé
*Membre du conseil
de la Ville de Boucherville*



M. Harout Chitilian
*Vice-président du comité exécutif
de la Ville de Montréal*

VICE-PRÉSIDENTS



M. Lionel Perez
*Membre du comité exécutif
de la Ville de Montréal*



Mme Catherine Clément-Talbot
Membre du conseil de la Ville de Montréal



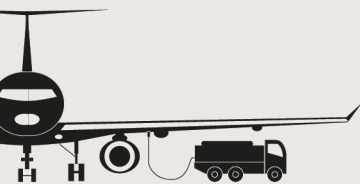
Mme Nathalie Simon
Mairesse de la Ville de Châteauguay



M. Réal Ménard
*Membre du comité exécutif
de la Ville de Montréal,
Maire de l'arrondissement de
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve*



M. Guillaume Tremblay
Maire de la Ville de Mascouche





PROJET DE TERMINAL D'APPROVISIONNEMENT
DE CARBURANT AÉROPORTUAIRE DE LA CORPORATION
INTERNATIONALE D'AVITAILLEMENT DE MONTRÉAL (CIAM)



**Communauté métropolitaine
de Montréal**

1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400
Montréal (Québec) H3A 3L6

T 514 350-2550 | F 514 350-2599
www.cmm.qc.ca | info@cmm.qc.ca